

Commentaires apportés par des candidats

Pascale Jurdant-Pfeiffer (UDI)

Réponse à la question 4 : Je ne suis pas parlementaire

Karmann Stéphanie (Alternative Alsacienne-'s Lìnke Elsàss)

Question 3 : L'évolution vers une région avec un statut d'autonomie

Questions 3 et 4 : Je suis favorable à une CSP à l'instar de la Corse, à laquelle, on transfère les compétences régionales. Cependant ni démagogie, ni statu quo, en effet ni la CeA, ni la Région Grand Est a le pouvoir de le faire, c'est une prérogative de l'État. Nous pouvons néanmoins à l'échelle de la CeA organiser une convention citoyenne régionale pour imaginer avec les habitants et forces vives d'Alsace une réforme plus pérenne qui tire l'ensemble des territoires de l'est vers le haut.

Deux options possibles : La CeA peut défendre lors du prochain mandat présidentiel et législatif, une réforme territoriale qui redessinerait la carte des régions en France ou bien la modification de la loi du 4 août 2019 pour y appliquer les dispositions de l'article 72 de la constitution.

Afin de tirer les territoires du Grand Est vers le haut, je suis également favorable à une évolution de la Grande Région vers un conseil interrégional du Grand Est qui aurait comme objectif d'organiser la coopération, la solidarité et des projets pertinents à cette échelle entre les régions Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne auxquelles les compétences régionales seraient rendues en s'inspirant du modèle Trentin-Haut-Adige.

(5) Sur le long terme, je suis pour une Alsace émancipée dans une France qui se fédéralise en demandant un pouvoir législatif et fiscal.

Aurélien IUND et Étienne Westphal (PS/ SE)

Questions 1 et 2 : Si un débat existe sur l'organisation, le fonctionnement et les compétences souhaités pour la Collectivité européenne d'Alsace, sachez qu'en tout état de cause, nous partageons la préoccupation de votre association sur la consolidation de cette nouvelle collectivité issue de la fusion des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Dans ces conditions, nous ne pouvons qu'approuver vos deux premières propositions portant sur l'organisation d'un débat sur l'avenir politique de la CEA, ainsi que sur le principe d'un renforcement de ses compétences.

Question 3.1 : Pour autant, s'agissant la première hypothèse de votre troisième proposition l'hypothèse de l'évolution de la CEA vers une collectivité à statut particulier, nous sommes plus réservés. En effet, nous regrettons que le principe même de la fusion des deux départements alsaciens ait primé sur la réflexion quant aux politiques publiques que la CEA serait destinée à mettre en place. C'est pourquoi nous sommes convaincus que seule une réflexion préalable sur les objectifs assignés à la CEA permettrait de déterminer si le renforcement des compétences actuelles de la CEA serait suffisant, ou s'il serait nécessaire d'aller jusqu'à la constitution d'une collectivité à statut particulier.

Question 3.2 : à l'hypothèse d'une sortie du Grand Est, nous vous confirmons que nous sommes opposés à la création d'une collectivité à statut particulier qui aurait vocation à faire sortir l'Alsace de la région Grand-Est. Même si nous sommes sceptiques sur la politique actuelle de la majorité régionale, cette région a notamment pour mérite de couvrir différents territoires frontaliers du Nord-Est de la France. Elle pourrait donc être un outil efficace, notamment dans le cadre des politiques d'emploi et de mobilité.

Bruno Fuchs (Modem)

Questions 1 et 2 : Oui pour les deux premières questions.

Questions 3 : En ce qui concerne la CSP, il estime que la question est trop restrictive et qu'elle nécessite un débat plus large.

Brigitte Klinkert

Questions 3.1 et 3.2

Nous souhaitons demander l'avis des habitants d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine avant la mise en œuvre d'une modification institutionnelle du Grand Est. Nous pensons pour notre part que le Grand Est est une trop grande région.

Fritsch Aïcha et Legrand Benoît (divers gauche)

Question 1 : Nous pensons que nous ne devons pas continuer à débattre il faut avancer. Nous pensons que nous ne devons pas continuer à débattre il faut avancer. La collectivité européenne d'Alsace est le fruit d'un compromis suite au référendum et la grande région.

Question 2 : Nous sommes pour, sous réserve que la CEA soit plus pertinente.

Question 4 : Nous ne sommes pas parlementaires.

Bey Françoise et Serge Oehler (PS)

Je pense qu'il est un peu tôt pour demander une évolution du statut

La CeA n'a pas 1 an d'existence et commence tout juste à fonctionner.

Mais au cours du mandat (1 ère partie du mandat) il sera nécessaire de faire le point et d'envisager le cas échéant un renforcement, une évolution ou pas des compétences.

Nathalie Marajo-Guthmuller (Majorité alsacienne)

Question 3.2 : Si elle est assez forte et autonome après l'obtention de compétences supplémentaires et des moyens inhérents. La sortie du Grand Est n'est pas une fin en soi. Pour moi, il est essentiel d'acquérir des compétences supplémentaires, notamment l'économie, pour une Alsace forte et autonome, maîtresse de ses projets, mais ouverte à 360°. Une Alsace forte au coeur d'une Europe forte !

Virginie Joron (RN)

Avec cette nouvelle collectivité, nous ne voulons pas être sous la tutelle de la région Grand Est, nous voulons a minima être chef de file pour toutes les nouvelles compétences attribuées par la loi du 2 août 2019. En cohérence avec notre vision du Grand Est défendu dès 2015 (souhait d'un retour aux anciennes régions) et mesure phare de ces élections régionales, nous souhaitons à terme une collectivité pleine et entière. C'est pourquoi notre slogan est "Dépassons la CEA, osons l'Alsace !

Pour compléter nos actions locales, en 2017, lors des élections présidentielles Marine Le Pen s'était déplacée en Corse à Ajaccio pour célébrer l'identité locale notamment en déclarant "vous êtes Corses mais vous êtes français, soyez donc les deux en même temps" et 'je serai soucieuse de votre belle langue". Idem en avril 2017 lors d'un déplacement à Kintzheim, Marine Le Pen avait déclaré "je vous rendrai l'Alsace" et s'était clairement exprimée pour un retour aux anciennes régions.

Ludivine QUINTALLET et Florian KOBRYN (écologistes et citoyens)

Votre sollicitation a reçu toute notre attention au sein de la dynamique « pour une Alsace écologiste, sociale et solidaire ». L'avenir politique et institutionnel de l'Alsace s'envisage au niveau national, tant au niveau des institutions avec les parlementaires, qu'au niveau des instances des partis partenaires de Strasbourg Ecologiste et Citoyenne. Cette question fera l'objet d'un débat. Si nous sommes élus conseillers d'Alsace, nous vous proposerons une

rencontre pour envisager l'avenir de la CeA.

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre programme « Pour une Alsace écologiste, citoyenne et solidaire » sur notre page <https://www.ecolo-citoyenne.eu/> et à nous soutenir dans les urnes les 20 et 27 juin prochains.

Ludivine QUINTALLET et Florian KOBRYN
CANTON de Strasbourg 1

Jean-Philippe Maurer (LR)

La loi votée sous la présidence de Nicolas Sarkozy, créant le conseiller territorial, avait le mérite de simplifier le mille-feuille institutionnel et de renforcer l'Alsace.

Les candidats des 6 cantons de Strasbourg soutenus par Strasbourg écologiste et citoyenne.

La résolution de la crise de la démocratie représentative que traversent notre pays et notre département est au cœur de nos préoccupations.

Pour faire face à cette crise démocratique, nous avons différentes propositions phares pour que la CeA soit plus proche des citoyens.

Nous voulons :

Organiser régulièrement des « Consultations Locales » sur les dossiers structurants de la CeA
Développer des forums participatifs à l'échelle des cantons rassemblant habitant·e·s, élu·e·s et professionnel·le·s de terrain

Créer un droit d'interpellation citoyen du Conseil d'Alsace par pétition

Instaurer un Conseil Économique Social et Environnemental départemental pour impliquer tous les acteurs locaux (citoyen·ne·s tirés au sort, associations et syndicats)

Mettre en place un Conseil alsacien des jeunes associant des jeunes de chaque canton pour construire des propositions et aider à l'élaboration des politiques départementales

L'avenir politique et institutionnel de l'Alsace est une question politique d'importance qui relève du débat politique national, notamment au niveau parlementaire.

Les partis et groupes parlementaires des différents partenaires de Strasbourg écologiste et citoyenne sont en train d'instruire ce débat en interne.

Nous sommes attachés à la décentralisation et regrettons l'asphyxie budgétaire des collectivités locales qui ont de moins en moins de marge de manœuvre budgétaire pour mener des politiques sociales et écologiques favorables à une transition. Sans moyens et sans leviers fiscaux, les départements et donc la CeA ne peuvent assurer les missions dont ils ont actuellement la charge.

Si les élus locaux peuvent avoir un avis sur l'avenir institutionnel de l'Alsace, c'est bien les parlementaires nationaux qui devront faire évoluer ou non les compétences de la CeA. Ce débat doit également s'articuler avec la question des rôles et des missions des départements. Si nous sommes élus conseillers d'Alsace, nous aurons l'occasion de pouvoir échanger sur l'avenir de la CeA.

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre programme complet « Pour une Alsace écologiste, citoyenne et solidaire » sur notre site [ecolo-citoyenne.eu](https://www.ecolo-citoyenne.eu/) et à nous soutenir dans les urnes les 20 et 27 juin prochains.

Cécile Germain-Ecuier Secrétaire régionale EELV Alsace pour les binômes candidats aux élections départementales.

Je vous remercie au nom d'EELV pour votre sollicitation sur la Collectivité européenne d'Alsace lors de l'élection départementale. Nous avons mis un peu de temps à répondre car

nous voulons vous présenter une position commune, partagée par l'ensemble de nos candidates et candidats. L'intérêt d'un parti politique est bien de jouer collectif ! Le questionnaire nous paraît un peu binaire et nous souhaitons donc étayer notre propos par des réflexions plus politiques. J'espère sincèrement que cette forme de réponse vous conviendra.

Nous, les écologistes, sommes un parti régionaliste et fédéraliste qui croit au principe de subsidiarité. Cependant, nous voulons aussi rappeler que les choix concernant les compétences et l'évolution de la CeA se situent au niveau de l'Etat et que l'échéance électorale pertinente est donc l'élection législative et, par extension, l'élection présidentielle. C'est à ce niveau-là que la CeA a été décidée et pourrait évoluer.

Plus largement, le débat sur la CeA et le Grand Est est pris dans le mauvais sens. Qu'est-ce que nous attendons vraiment en tant que régionalistes, personnes impliquées dans la préservation des paysages, de la qualité de vie, de l'emploi local, de la culture, des savoir-faire, de la langue ?

Le modèle alsacien de la CeA, s'il a pour vocation de redonner un peu de fierté aux Alsaciens, n'est cependant pas très ambitieux en termes de compétences et de démocratie. Plutôt qu'une simple fusion des départements et l'ajout de quelques compétences dont on ne connaît pas encore le budget de dotation, nous défendons une autre vision de la proximité et de la représentativité des élus. La mise en place de la CeA aurait pu être l'occasion de repenser notamment le mode de scrutin, les compétences, l'autonomie vis-à-vis de l'État sur plusieurs questions, dont évidemment le budget et son financement. Par exemple, le partage de compétences avec l'éducation nationale sur les apprentissages en lien avec le territoire (histoire, culture, langue régionale) prendrait ici tout son sens alors qu'au contraire, la redistribution des aides sociales qui devraient être les mêmes sur tout le territoire français et qui correspondent principalement à du reversement, aurait du sens en tant que compétence directe de l'État. Ce n'est pas le choix qui a été fait car, à notre avis, la CeA était surtout l'occasion pour le gouvernement de donner aux Alsaciens un os à ronger avant les élections régionales. Voir aussi la prise de position de M. Macron pour les langues régionales quand les députés LREM s'y opposent (l'art du « En même temps ») ou encore le décret concernant l'éco-taxe qui traîne pour la région mais pas pour la CeA... pour soutenir la candidate Klinkert ? Il s'agit d'une décision symbolique que nous pouvons saluer mais qui reste de loin très superficielle.

En tant qu'élus locaux, nous proposerons d'organiser une convention citoyenne régionale pour dessiner les attentes de nos concitoyennes et concitoyens concernant l'avenir de l'Alsace et sa forme institutionnelle. Nous œuvrerons à faire pression sur les élus à l'Assemblée Nationale et au Sénat pour une vraie réforme de l'organisation des instances territoriales, respectueuse des habitants et de principes démocratiques qui nous sont chers. On peut imaginer que certaines grandes régions (dont le Grand Est) disparaîtraient au profit d'instances plus souples axées sur la coopération autour de projets communs et de bonnes pratiques mais aussi sur la solidarité pour une redistribution des richesses et une redynamisation des territoires.

En attendant, nous ferons tout pour porter en Alsace, et partout où les écologistes seront élus, un projet global tourné vers l'écologie, c'est à dire la préservation de l'environnement, le respect du vivant et de la dignité humaine. La proximité entre les instances décisionnelles et les citoyens ainsi que la préservation des cultures et langues locales en font bien évidemment partie.

En espérant avoir répondu à vos questions, veuillez recevoir, monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées,